



ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance du 3 février 2014 les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous :

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-001**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « *Carnaval d'hiver au parc du Pélican* » qui aura lieu dans le parc du Pélican le 28 février 2014 entre 18 h et 21 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-002**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « *Tandem au parc De Gaspé* » qui aura lieu dans le parc de Gaspé le 15 février 2014 entre 10 h et 20 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26003**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « *Festival international du film pour enfants de Montréal* » qui aura lieu dans le parc Molson les 5 et 6 mars 2014, entre 17 h et 21 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-004**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « *Érablière urbaine* » qui aura lieu dans le parc Molson le 8 mars 2014 ou le 15 mars si intempéries, entre 10 h et 16 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-005**, permettant la consommation de boissons alcooliques dans le parc Molson à l'occasion de l'événement « *Érablière urbaine* », qui se tiendra le 8 mars ou le 15 mars 2014 si intempéries, entre 10 h et 16 h, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 3).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 11 février 2014

Me Karl Sacha Langlois, L.L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement